



UNSA - Union Régionale Lorraine  
Gare de Metz - Porte F  
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ  
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992  
e-mail : [unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr](mailto:unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr)

UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

## CE FRET du 26 juin 2014

Bulletin n°19 – juin 2014

### **Délégation UNSA :**

Sophie GIRARD, Dominique BEUTIN, Xavier LEMAIRE, Christophe BARTOLINI, Laurent DOUBLET, Guillaume VERET, Bruno MOINE (responsable syndical).

### **Direction :**

Sylvie CHARLES (Directrice), Jean-Marc LONGEQUEUE, Georges ICHKANIAN (DRH), Sébastien AUBAGNAC, Carole CHABANNES (DRH-RS).

---

### **L'essentiel :**

**A l'ordre du jour de cette réunion plénière, seulement 2 sujets :**

- La remise à disposition par le CCE d'un centre de vacances Enfants/jeunesse de l'écluse de Guendol (Bretagne)
- Le résultat de l'enquête de satisfaction clients 2014.

**Pour ce second sujet, information à l'initiative de la Présidente, il va s'en dire que les 12 jours de conflit sur le sujet de la réforme du ferroviaire, compte tenu des conséquences directes sur les contrats de transport Fret, ne devraient pas faire remonter la confiance de nos clients. A analyser à la prochaine enquête satisfaction.**

**Sinon, comme à chaque séance, les informations mensuelles et les réponses aux questions ont été remises aux élus.**

(si l'un ou l'autre des documents vous intéresse, nous contacter par courriel)

**Ci-dessous, l'essentiel des propos tenus sur ces sujets**

## **RESUME**

Comme de coutume, les organisations syndicales font part d'une déclaration liminaire, Sud-Rail intervient après la CGT.

A l'issue de leur déclaration, les élus Sud-Rail décident de « quitter temporairement » la plénière (habités à la politique de la chaise vide, ils étaient absents les 24 et 25 juin au CCE), soit disant pour ne pas entendre « les déclarations de pseudo organisations syndicales. Ou comment fuir ses responsabilités après avoir emmené, avec la CGT, des cheminots dans un mouvement social aussi long qu'inefficace...

Faisant suite à nos déclarations, **la directrice Mme Charles s'exprime sur différents sujets :**

*Madame Charles évoque le conflit social récent qui coûtera environ 20 millions d'euros à Fret, ce n'est pas une bonne nouvelle mais ce n'est rien à côté des conséquences dans l'esprit des clients : en effet certains clients ont fait appel à la route pendant la grève et pourraient poursuivre dans cette voie,*

*d'autres sont en manque de confiance au moment même où les contrats devaient être renouvelés. Il conviendra donc d'en mesurer les conséquences.*

*Concernant les relations entre OS et les positionnements de chacun sur le sujet de la réforme, la directrice dit porter une totale neutralité envers toutes les Organisations...mais précise que la direction ne peut discuter qu'avec ceux qui sont présents et souhaitent discuter.*

*Pour l'UNSA, le droit de grève est constitutionnel mais assurer le service public Voyageur également, livrer les clients Fret également. Il convient donc de respecter les cheminots qui font grève mais aussi ceux qui souhaitent travailler.*

*Elle dénonce les propos de certains dans un procédé connu : « celui qui n'est pas avec moi est donc forcément avec l'ennemi ». Elle cite également Jean Jaures dans le choix des possibles : « plutôt que nier la réalité, rentrer à fond dedans pour observer les possibles... »*

*Concernant les DF qui ont maintenu des instances IRP pendant le conflit, elle confirme ne pas avoir donné de directives et chacun a eu libre choix.*

*Pour l'UNSA, il s'agit d'une fuite en avant de la part de l'entreprise ; qui commande le navire si chacun fait ce qu'il veut ? En attendant ce sont des instances paritaires qui se sont tenues en comité très restreint et dans l'ambiance que l'on imagine.*

*Concernant les mandats CHSCT qui se terminent à compter de juin, la Direction transfère la responsabilité (de manière temporaire) vers les élus DP. Avec des variations de date L'UNSA ne peut cautionner une décision qui va mettre des élus DP en difficulté dans une mission compliquée et cruciale qu'ils ne maîtrisent pas (lire notre déclaration). En fait le code du travail est respecté mais pour l'UNSA, c'est un non sens car les membre actuels sont rodés à l'exercice, les remplacer au pied levé est irresponsable. La direction rétorque que ce n'est pas elle qui a demandé le report de son projet de découpage*

*Après interruption de séance, les élus CE Fret votent une motion à l'unanimité pour proposer à l'entreprise de proroger les mandats des membres CHSCT actuels. Réponse sera apportée par le DRH en fin de semaine.*

#### ***Remise à disposition de la SNCF par le CCE d'un centre de vacances Enfants/jeunesse de l'écluse de Guendol (Bretagne)***

*Les élus passent au vote et sont favorables unanimement à céder ce centre de vacances à la SNCF. L'UNSA rappelle son attachement à une autre forme d'aide aux vacances pour tous...grâce aux chèques vacances.*

#### ***Résultat de l'enquête de satisfaction clients 2014.***

*Cette étude avait été réalisée auprès des clients Fret avant le conflit. Heureusement...151 clients (sur 400 environ) ont répondu de manière anonyme à un questionnaire d'un cabinet, rendant représentative et fiable cette enquête.*

*Le taux de satisfaction est en augmentation même si nos points faibles sont confirmés, particulièrement le manque de réactivité en cas d'aléas.*

*Par contre il est souligné ce que sont nos point forts : le souci de l'environnement et celui de la sécurité. Globalement le résultat du transport massif est bon, MLMC est en progrès. L'international par contre obtient un résultat en deça des attentes.*

*La direction travaillera avec les clients certaines organisations afin de les rendre efficaces : par exemple les remises tardives ou la répartition des remises dans une semaine donnée.*

**Prochaines réunions du Comité d'Etablissement FRET SNCF :  
22 juillet et 26 août 2014.**

